

LA PRÉVENTION SPÉCIALISÉE s'adresse à des groupes de jeunes préadolescents, adolescents, jeunes adultes et particulièrement aux filles et garçons de 12 à 21/25 ans fragilisés par :

- Un sentiment d'exclusion ;
- L'expérience de la précarité ;
- L'insuffisance d'une présence d'un adulte référent.

Nos interventions contribuent également à la consolidation de l'environnement familial et au renforcement du rôle des parents.

Le « **TRAVAIL DE RUE** » qui nécessite d'aller vers les jeunes, implique le respect de quatre principes fondamentaux :

- La libre adhésion du jeune au projet d'aide éducative: elle invite le jeune à devenir acteur de sa vie, à retrouver une identité et à réaliser son choix de vie au sein de la société.
- Le respect de l'anonymat : il permet d'instaurer une relation de confiance entre l'équipe éducative et le jeune.
- Les jeunes ne sont pas désignés par une instance administrative ou judiciaire, ils viennent de leur plein gré.
- La non-institutionnalisation renvoie aux notions de souplesse, de mobilité, d'adaptabilité. Les équipes doivent être disponibles et mettre en place de nombreuses initiatives dans les quartiers où elles interviennent afin d'impulser des actions visant à l'autonomie des personnes. Ces actions mises en œuvre sont relayées à d'autres partenaires qui vont les pérenniser.

Les professionnels de la **PRÉVENTION SPÉCIALISÉE** écoutent, soutiennent et accompagnent les jeunes dans des domaines spécifiques comme :

- Le développement social : réappropriation de l'espace public pour que les usagers puissent devenir acteurs de leur histoire et du territoire ;
- L'accompagnement vers la santé ;
- L'orientation scolaire et professionnelle ;
- La scolarité : rétablir le lien entre les parents et l'école ;
- L'insertion professionnelle (activités, connaissances du monde professionnel, chantiers éducatifs...);
- Les loisirs, les sorties, la pratique d'activités sportives, qui sont des supports médiatiques de l'intervention.



Association de Prévention

Le service est conventionné par le Conseil Départemental de la Dordogne dans le cadre de l'Aide Sociale à l'Enfance (A.S.E.) et par le Fonds Social Européen (P.O. - I.E.J.).



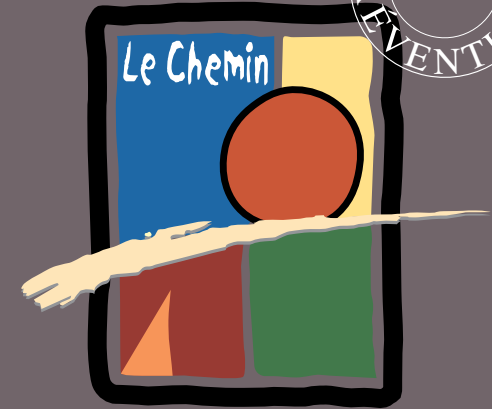
ASSOCIATION «LE CHEMIN»

Service de Prévention Spécialisée
 3, rue Solferino - Appt. 501
 24000 Périgueux
 05 53 46 31 04
 accueil@lechemin24.fr
 www.lechemin24.fr

- PERMANENCE administrative :
 Mylène Payan & Marie-Ange Duteuilh
 du lundi au vendredi
 9 h. - 12 h. / 13 h. 30 - 17 h.
- Présidente : Marie-Claire Sarlande
- Directeur : Eric Chopin

ASSOCIATION « LE CHEMIN »

Service de Prévention Spécialisée



Association de Prévention

Dans le cadre de la Protection de l'Enfance, l'association Le Chemin «organise dans les lieux où se manifestent des risques d'inadaptation, des actions collectives visant à prévenir la marginalisation et faciliter l'insertion ou la promotion sociale des jeunes et leurs familles.»

(article L.221-1 du Code de l'Action sociale et des Familles.)

Tout savoir sur : www.lechemin24.fr

LES VALEURS ASSOCIATIVES

ASSOCIATION LE CHEMIN

Nos valeurs associatives :

- Agir pour une meilleure justice sociale ;
- Promouvoir le droit à la dignité humaine ;
- Garantir le respect de la Laïcité ;
- Promouvoir une citoyenneté active et participative ;
- Favoriser l'autonomie sociale.



Chantier éducatif permanent "Le jardin du Chemin", à Coulounieix-Chamiers.



Chantier peinture réalisé par les jeunes avec l'association "Mérillier Vapeur".



Chantier "Graffiti" aux Résidences de l'Isle.



Barbecue réalisé par les jeunes pour les habitants du Gour de l'Arche.

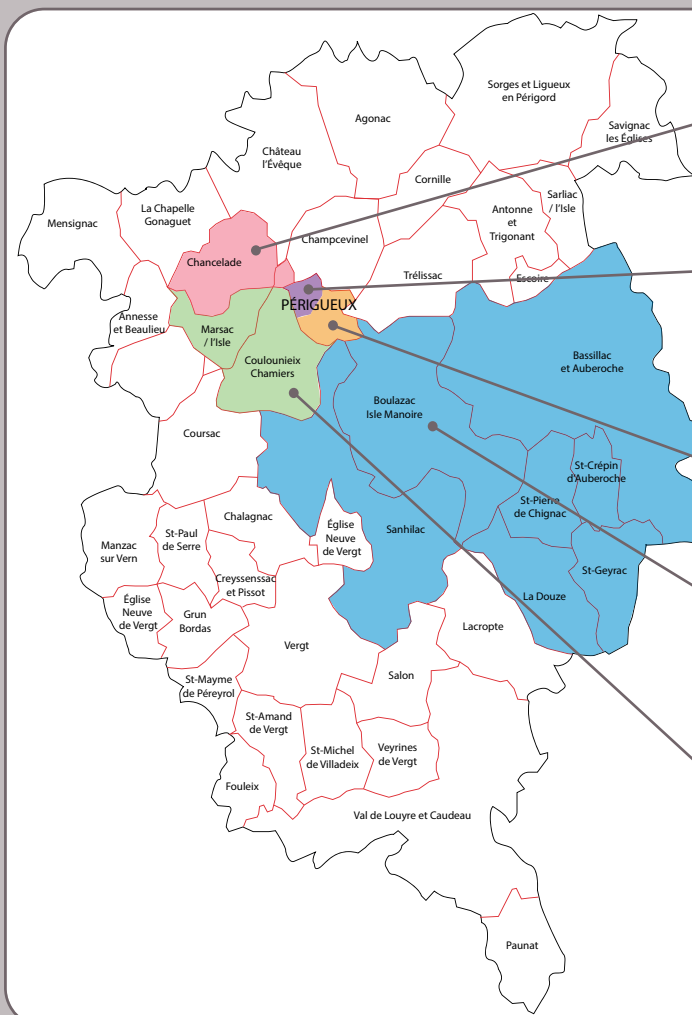


Construction de bacs pour semis.

LES ZONES D'INTERVENTION DE L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE

TRAVAIL DE RUE

DU MARDI AU SAMEDI



GOUR DE L'ARCHE - 42, chemin de Saltgourde - PÉRIGUEUX CHANCELADE
preventionga@lechemin24.fr
 Frédéric TEKFAK : 06 48 62 57 37
 Marc ROUMAGNE : 07 89 20 19 70
 Permanence le mercredi de 14 h à 15 h30

LE TOULON - 39, Route d'Agonac - PÉRIGUEUX
prevention@lechemin24.fr
 Cyril BOULLEY : 07 89 20 19 86
 Anaël CARNET : 06 48 60 52 62
 Jeune volontaire en Service civique : Rémy NERNON
 Permanence le mardi de 17 h à 18 h

CENTRE-VILLE - 54 rue Aubarède - Logt n°5 - PÉRIGUEUX LES MONDOUX
preventioncv@lechemin24.fr
 Claire COTTREL : 07 89 20 34 55
 François NERESTAN : 07 89 20 34 73
 Lyse PEYSSONNERIE : 07 79 96 5147
 Jeune volontaire en Service civique : Margaux GRASSET
 Permanence le jeudi de 17 h à 19 h

CANTON BOULAZAC - Centre Social - 2, Rue Jeanne VIGIER ISLE MANOIRE
preventionbim@lechemin24.fr
 Olivier DELMAS : 06 48 91 41 00
 Jean-Louis JUSTIN : 06 89 97 34 59
 Permanence le mercredi de 14 h à 16 h

COULOUNIEIX-CHAMIER MARSAC / L'ISLE - 26 rue Yves FARGES
preventioncc@lechemin24.fr
 Tél. : 05 53 09 37 46
 Véronique FAURE : 06 86 59 38 96
 Hélène D'ANGELIS : 06 86 59 87 04
 Marie DUBUC : 06 35 81 36 11
 Bruno LEMAITRE : 06 86 69 68 54
 Permanence le mercredi de 17 h 30 à 19 h 30

Pour tous les secteurs, Coordonnateur socio-professionnel :
 Olivier DANGELSER : 06 73 30 58 80

L'Équipe Éducative de l'Association «LE CHEMIN» intervient sur le territoire des communes suivantes : Bassillac, Boulazac Isle Manoire, Chancelade, Coulounieix-Chamiers, La Douze, Eyliac, Marsac sur l'Isle, Marsaneix, Notre Dame-de-Sanilhac, Périgueux, Saint-Crépin d'Auberoche, Saint-Geyrac, Sainte-Marie-de-Chignac, Saint-Pierre-de-Chignac. **Public accompagné :** les jeunes âgés de 12 à 25 ans et les habitants des quartiers dans le cadre du Développement Social Local. **MISSIONS :** • Apporter un soutien matériel, éducatif et psychologique aux mineurs et à leur famille ou à tout détenteur de l'autorité parentale • Organiser des actions collectives visant à prévenir la marginalisation et à faciliter l'insertion ou la promotion sociale des jeunes et des familles • Mener des actions de protection de l'enfant • Maintenir les liens sociaux entre l'enfant et sa famille • Pourvoir à l'ensemble des besoins des mineurs et veiller à leur orientation, en collaboration avec leur famille ou leur représentant légal.